

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiantedans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LA MAILLARDIERE
CP - Ville :	53200 CHATEAU GONTIER
Référence client :	_0015600004_
Rapport émis le :	06/07/2016
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 18 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 7 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 10 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 15 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

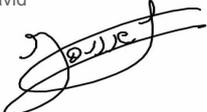
Présence d'amiante Oui

Présence de pièce(s) non visitée(s) Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A Désignation de l'immeuble		B Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien : LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER Batiment : Non communiqué Etage : Non communiqué Références client : _0015600004_ N° de lot : Non communiqué - Non communiqué Descriptif sommaire : Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages Date de construction ou permis de construire : Fonction du bâtiment : Habitation (Parties communes)		Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Ref donneur d'ordre : CVMAY01 Date commande : 20/06/2016 Date repérage : 20/06/2016 Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Rapport émis le : 06/07/2016	
C Opérateur de repérage		D Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : JOUSSELIN David  Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI3391 V2 Délivré le 03/04/2015		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique  Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
RDC	Vol 1 (Hall entrée)	RDC	Vol 2 (SAS extérieur)
RDC	Vol 3 (accès lgt)	RDC	Vol 4 (escalier)
RDC	Vol 5 (local poubelle)	RDC	Vol 6 (local vélo)
ETAGE	Vol 8 (accès LGT R+1)	ETAGE	Vol 9 (VO R+1)
ETAGE	Vol 10 (escalier R+1)	ETAGE	Vol 11 (VO R+2)
ETAGE	Vol 12 (accès LGT R+2)	ETAGE	Vol 13 (escalier R+2)
ETAGE	Vol 14 (VO R+3)	ETAGE	Vol 15 (accès LGT R+3)
ETAGE	Vol 16 (escalier R+3)	Toiture	Vol 17 (toiture)
Façade avant	Vol 18 (Façade avant)	Pignon droit	Vol 19 (Pignon droit)
Façade arrière	Vol 20 (Façade arrière)	Pignon gauche	Vol 21 (Pignon gauche)
Plan masse	Vol 22 (plan masse)		



Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 5 (local poubelle)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 8 (accès LGT R+1)	Dalle dure cassante bleue et grise + colle bitumineuse noire	Positif sur analyse	
Vol 12 (accès LGT R+2)	Dalle dure cassante bleue et grise + colle bitumineuse noire	Positif sur analyse	
Vol 15 (accès LGT R+3)	Dalle dure cassante bleue et grise + colle bitumineuse noire	Positif sur analyse	
Vol 9 (VO R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 12 (accès LGT R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 8 (accès LGT R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 11 (VO R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 14 (VO R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 15 (accès LGT R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 22 (plan masse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 22 (plan masse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 17 (toiture)	Mitron		Positif sur jugement personnel

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les pléniums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

Commentaire n°2

Une peinture épaisse recouvre l'ensemble des façades du bâtiment. Il est donc impossible d'être exhaustif sur les matériaux présent sous la peinture. Des prélèvements complémentaires peuvent s'avérer nécessaire en cas de réhabilitation des façades.



H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
RDC - Vol 7 (local)	Moyen investigation non mis a disposition	pas de clef d'accès
Vol 5 / Vol 2 - RDC	Inaccessible sans sondage destructif	volume sous fibralith bois impossible de voir les matériaux présent sous la fibralith sans dépose de celle-ci
local EDF - Sous sol	Moyen investigation non mis a disposition	Pas de clef d'accès



Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R 1334-23, R 1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)



L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.



M Grille de résultats du repérage

Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conservation
					Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
ETAGE												
Vol 8 (accès LGT R+1) - Vol 12 (accès LGT R+2) - Vol 15 (accès LGT R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S13 - S14 - S15	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Porteur (enduit plâtreux + peinture violette sur peinture pailleté)	P2	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (accès LGT R+1) - Vol 11 (VO R+2) - Vol 14 (VO R+3) - Vol 15 (accès LGT R+3) - Vol 12 (accès LGT R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S45 - S46 - S47 - S48 - S49 - S50	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	joint d'assemblage de parpaings	P6	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (accès LGT R+2) - Vol 8 (accès LGT R+1) - Vol 15 (accès LGT R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S60 - S61 - S62	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P12	Enduit platre sur parpaings	P12	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (accès LGT R+2) - Vol 8 (accès LGT R+1) - Vol 15 (accès LGT R+3) - Vol 10 (escalier R+1) - Vol 13 (escalier R+2) - Vol 16 (escalier R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S37 - S38 - S39 - S40 - S41 - S42	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	plafond dur (Enduit platreux + peinture gouttelé blanche)	P14	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture + matériau gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (VO R+1) - Vol 8 (accès LGT R+1) - Vol 11 (VO R+2) - Vol 12 (accès LGT R+2) - Vol 15 (accès LGT R+3) - Vol 14 (VO R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S63 - S64 - P15 - S65 - S66 - S67 - S68	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	Plafond brut	P15	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (accès LGT R+1) - Vol 12 (accès LGT R+2) - Vol 16 (escalier R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S72 - S73 - S74	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé blanche	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	



ETAGE												
Vol 8 (accès LGT R+1) - Vol 13 (escalier R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S75 - S76	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	Enduit plâtre + enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P19	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (accès LGT R+1)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	Grise marbré noire + colle noire	P23	Dalle dure cassante bleue et grise + colle bitumineuse noire	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 12 (accès LGT R+2)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S85 (P23)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Grise marbré noire + colle noire	P23	Dalle dure cassante bleue et grise + colle bitumineuse noire	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 15 (accès LGT R+3)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S86 (P23)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Grise marbré noire + colle noire	P23	Dalle dure cassante bleue et grise + colle bitumineuse noire	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 9 (VO R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	Murs local vide ordure	P24	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (VO R+2) - Vol 14 (VO R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S87 - S88	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Murs local vide ordure	P24	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (VO R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S2						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 8 (accès LGT R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P28	Réalisation d'un prélèvement	plafond gaine elec	P28	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (accès LGT R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S93	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P28	plafond gaine elec	P28	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (accès LGT R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S3						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



ETAGE												
Vol 8 (accès LGT R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S4						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 15 (accès LGT R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P29	Réalisation d'un prélèvement	joint d'assemblage des briques rouges	P29	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (VO R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S5						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 14 (VO R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S6						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 15 (accès LGT R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S7						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 10 (escalier R+1) - Vol 13 (escalier R+2) - Vol 16 (escalier R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S111 - S112 - S113	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P30	Enduit plâtreux + peinture goutté blanc et violette (cage escalier)	P30	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (accès LGT R+1) - Vol 12 (accès LGT R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S96 - S97	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	plafond gaine gaz	P16	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Plan masse												
Vol 22 (plan masse)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S95	2 conduits (soys coffret raccordement EDF)					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
RDC												



RDC												
Vol 1 (Hall entrée)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	Porteur (enduit plâtreux + peinture violette sur peinture pailleté)	P2	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (accès lgt)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S12	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	Porteur (enduit plâtreux + peinture violette sur peinture pailleté)	P2	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P6	Réalisation d'un prélèvement	joint d'assemblage de parpaings	P6	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (accès lgt) - Vol 5 (local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S28 - P6 - S29	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P6	joint d'assemblage de parpaings	P6	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P7	Réalisation d'un prélèvement	Enduit rebouchage porte	P7	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (local vélo)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P7	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	Enduit rebouchage porte	P7	Enduit gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (accès lgt)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P12	Réalisation d'un prélèvement	Enduit platre sur parpaings	P12	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (local poubelle) - Vol 3 (accès lgt)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S35 - P12	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P12	Enduit platre sur parpaings	P12	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P13	Réalisation d'un prélèvement	Gratté (dans local vide ordure)	P13	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P13	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P13	Gratté (dans local vide ordure)	P13	Enduit gris en vrac + peinture	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (local poubelle)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S1						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



RDC												
Vol 3 (accès lgt)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P14	Réalisation d'un prélèvement	plafond dur (Enduit plâtreux + peinture gouttelé blanche)	P14	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture + matériau gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (escalier)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S36	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P14	plafond dur (Enduit plâtreux + peinture gouttelé blanche)	P14	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture + matériau gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (local poubelle)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	Plafond brut	P15	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (local poubelle) - Vol 3 (accès lgt)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P15 - S43	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	Plafond brut	P15	Enduit ciment	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (escalier)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P18	Réalisation d'un prélèvement	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé blanche	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (escalier)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P19	Réalisation d'un prélèvement	Enduit plâtre + enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P19	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau gris en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (escalier)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P30	Réalisation d'un prélèvement	Enduit plâtreux + peinture gouttelé blanche et violette (cage escalier)	P30	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (accès lgt)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P39	Réalisation d'un prélèvement	plafond gaine gaz	P16	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Toiture												
Vol 17 (toiture)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Mitron	B	S114	Ventilation VO					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.



O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en oeuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en oeuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amianés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :

- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;

- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.



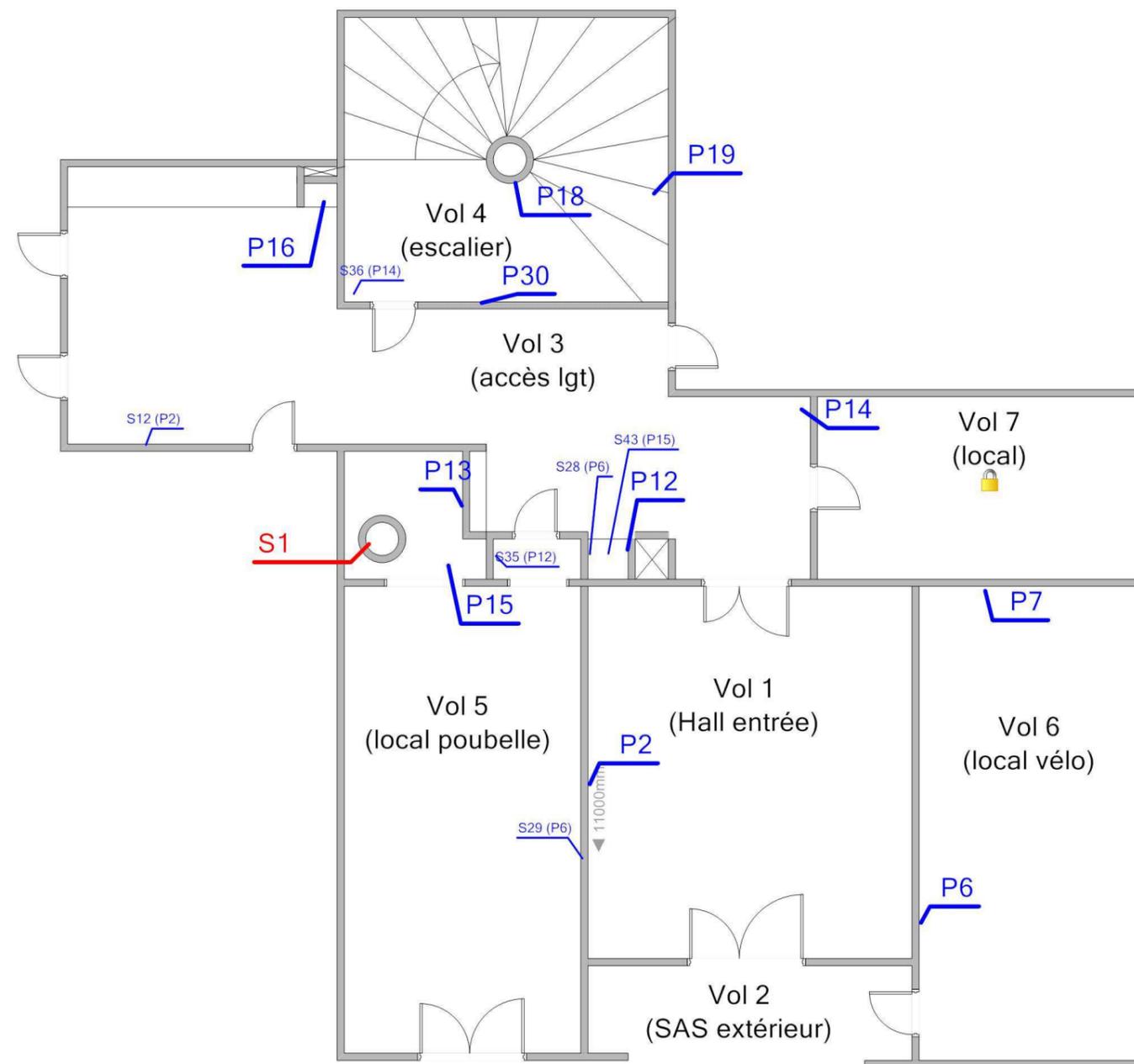
ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - Plan de Prélèvements
	RDC	RDC - MPCA Toutes catégories confondues
	RDC	RDC - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	ETAGE	ETAGE - Plan de repérage - Actions menées
	ETAGE	ETAGE - Plan de Prélèvements
	ETAGE	ETAGE - MPCA Toutes catégories confondues
	ETAGE	ETAGE - MPCA Revêtement de sol
	ETAGE	ETAGE - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Toiture	Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Toiture	Toiture - MPCA Toiture et étanchéité
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	Plan masse	Plan masse - Plan de repérage - Actions menées
	Plan masse	Plan masse - MPCA Conduits, canalisations et équipements



RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD001034



Légende

	Localisation d'un prélèvement
	Localisation d'un sondage négatif
	Localisation d'un sondage positif
	Volume non visité



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
20/06/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

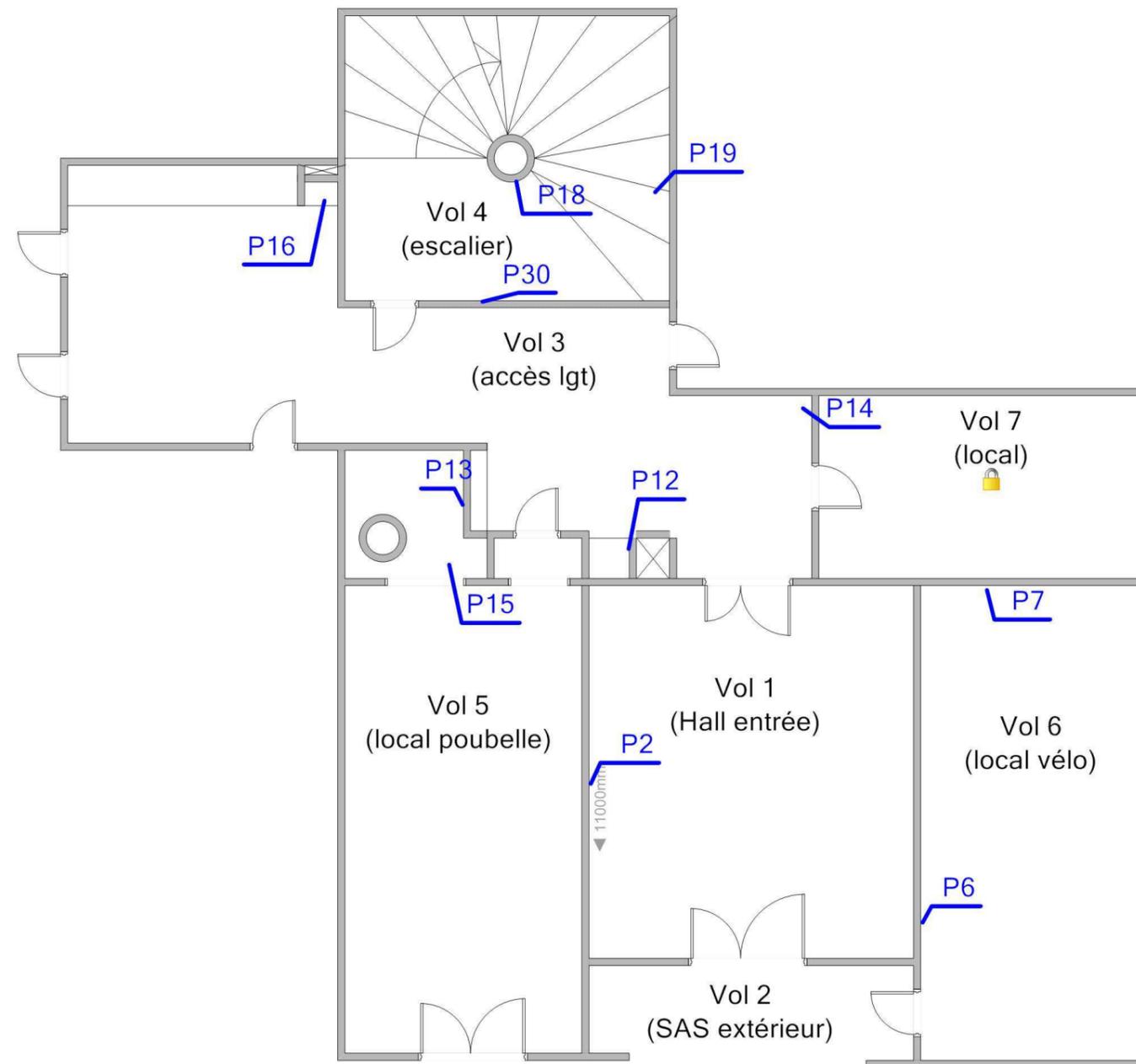
RDC - PLAN DE PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002HD001034

Légende



Volume non visité

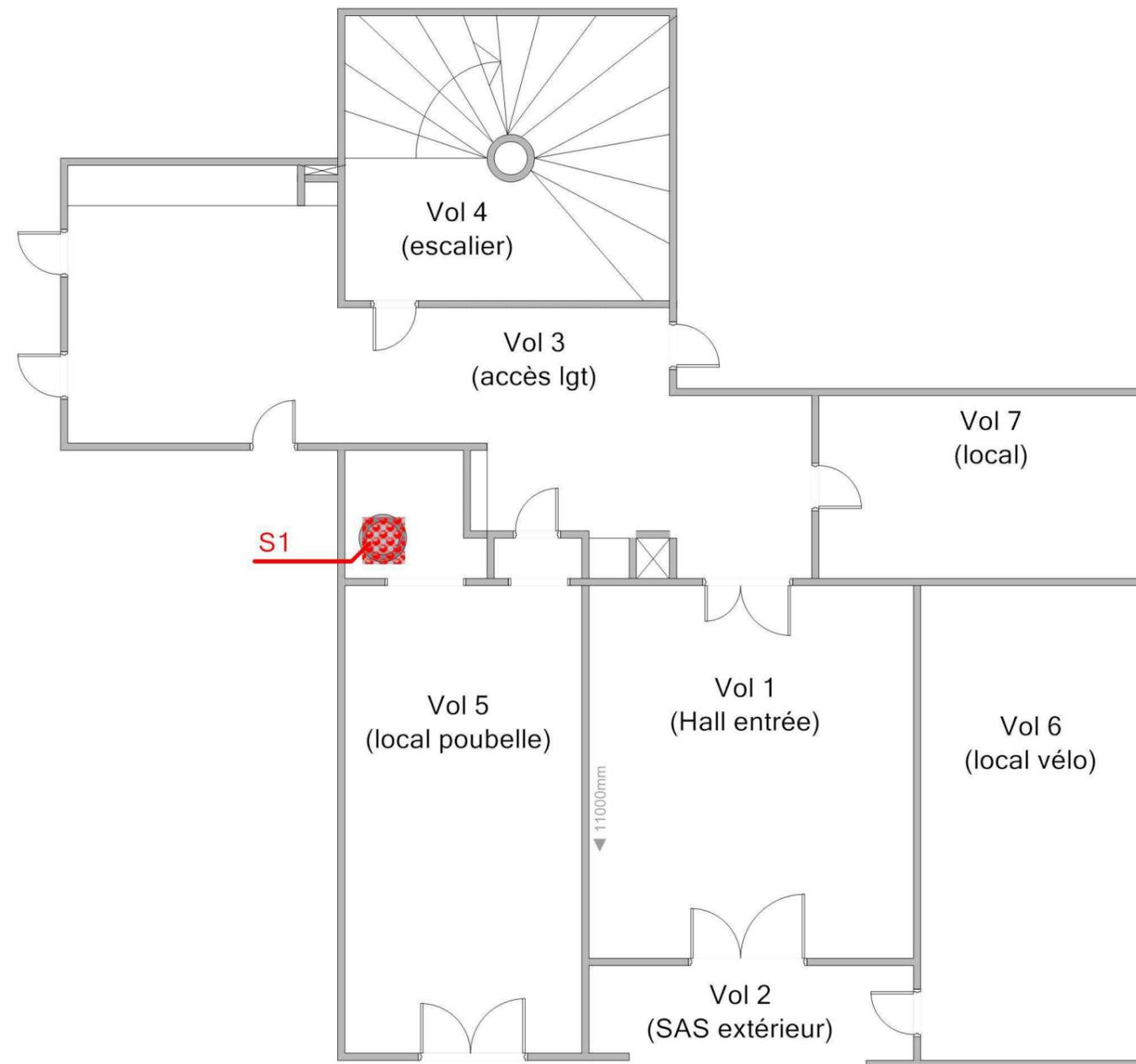


Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
20/06/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David



Légende



S1: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

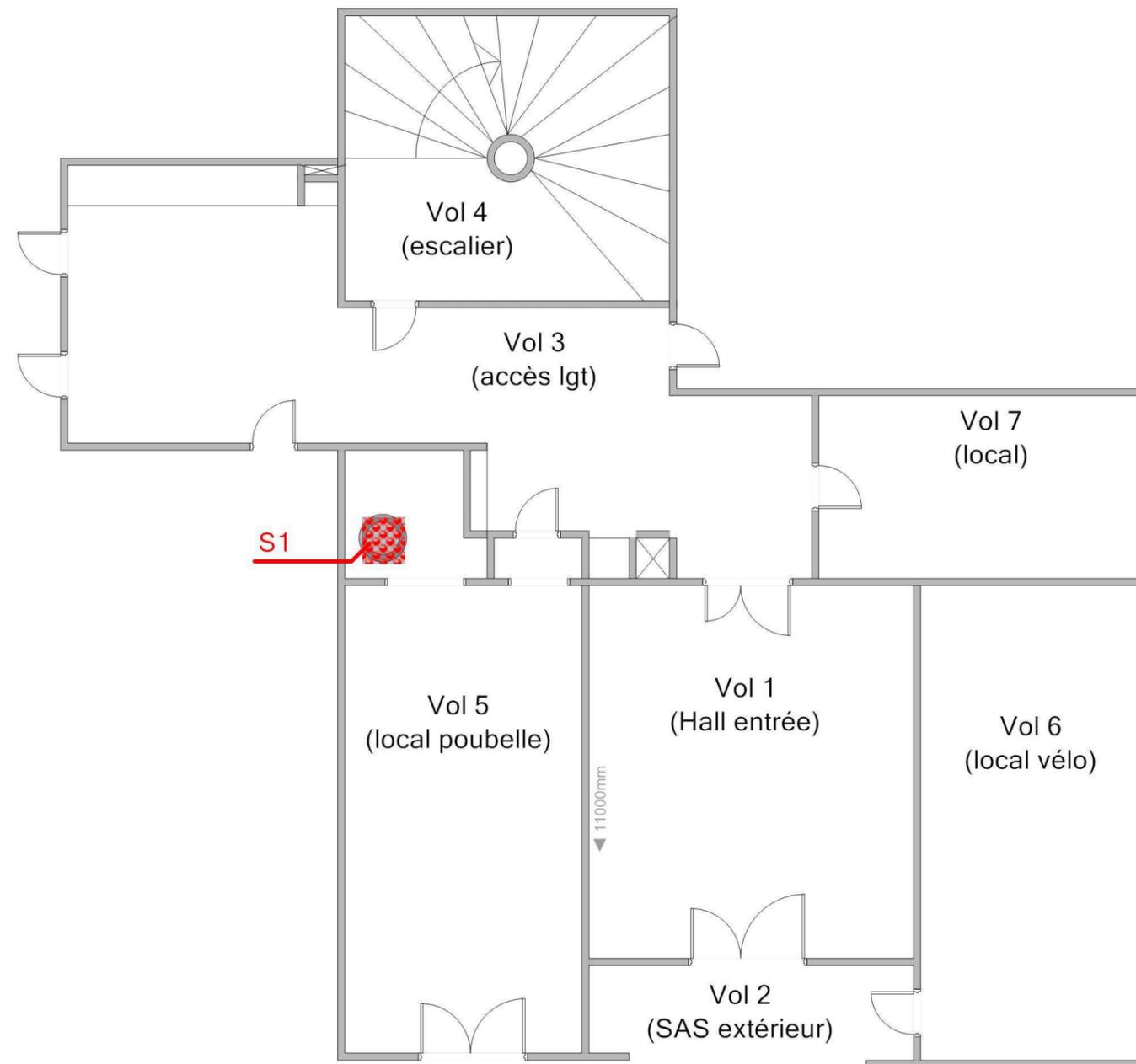
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
20/06/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

RDC - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002HD001034



Légende

 S1: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

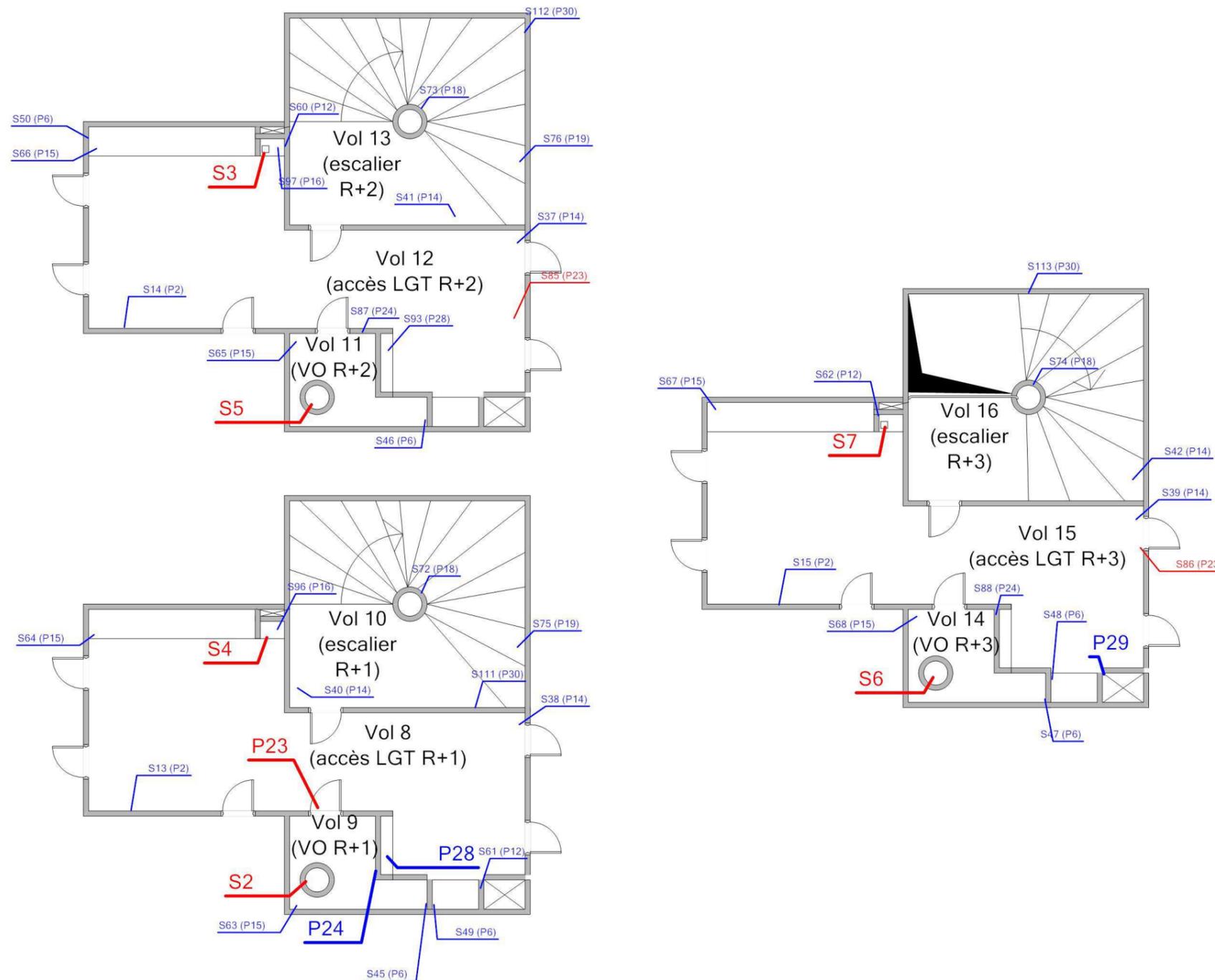
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
20/06/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002HD001034



Légende

	Localisation dun prélèvement positif
	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

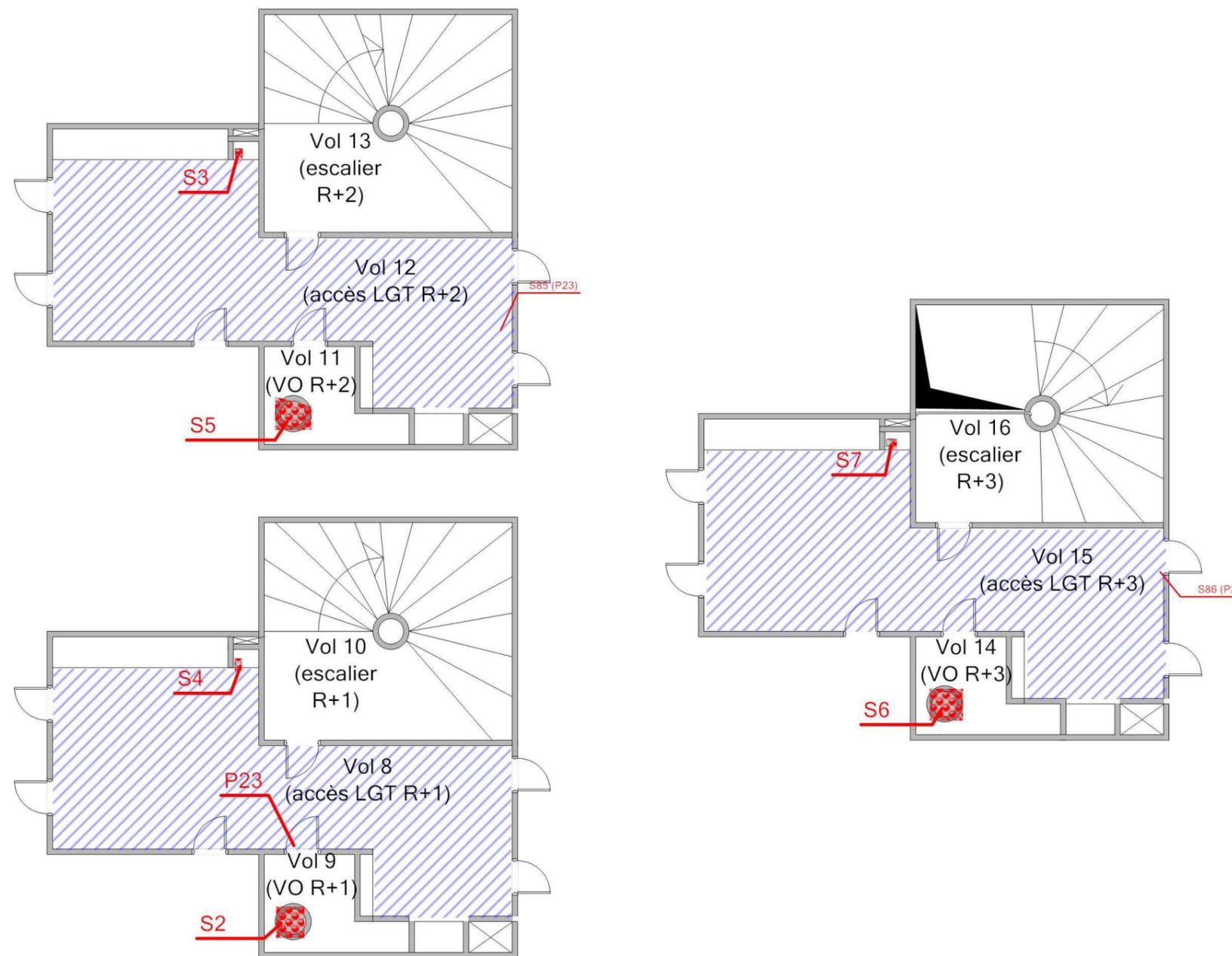
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
20/06/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002HD001034



Légende

	S4: Conduit en fibres-ciment
	S5: Conduit en fibres-ciment
	S7: Conduit en fibres-ciment
	S2: Conduit en fibres-ciment
	P23 : Dalles plastiques bleues et grises + colle noire
	S6: Conduit en fibres-ciment
	S3: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
20/06/2016

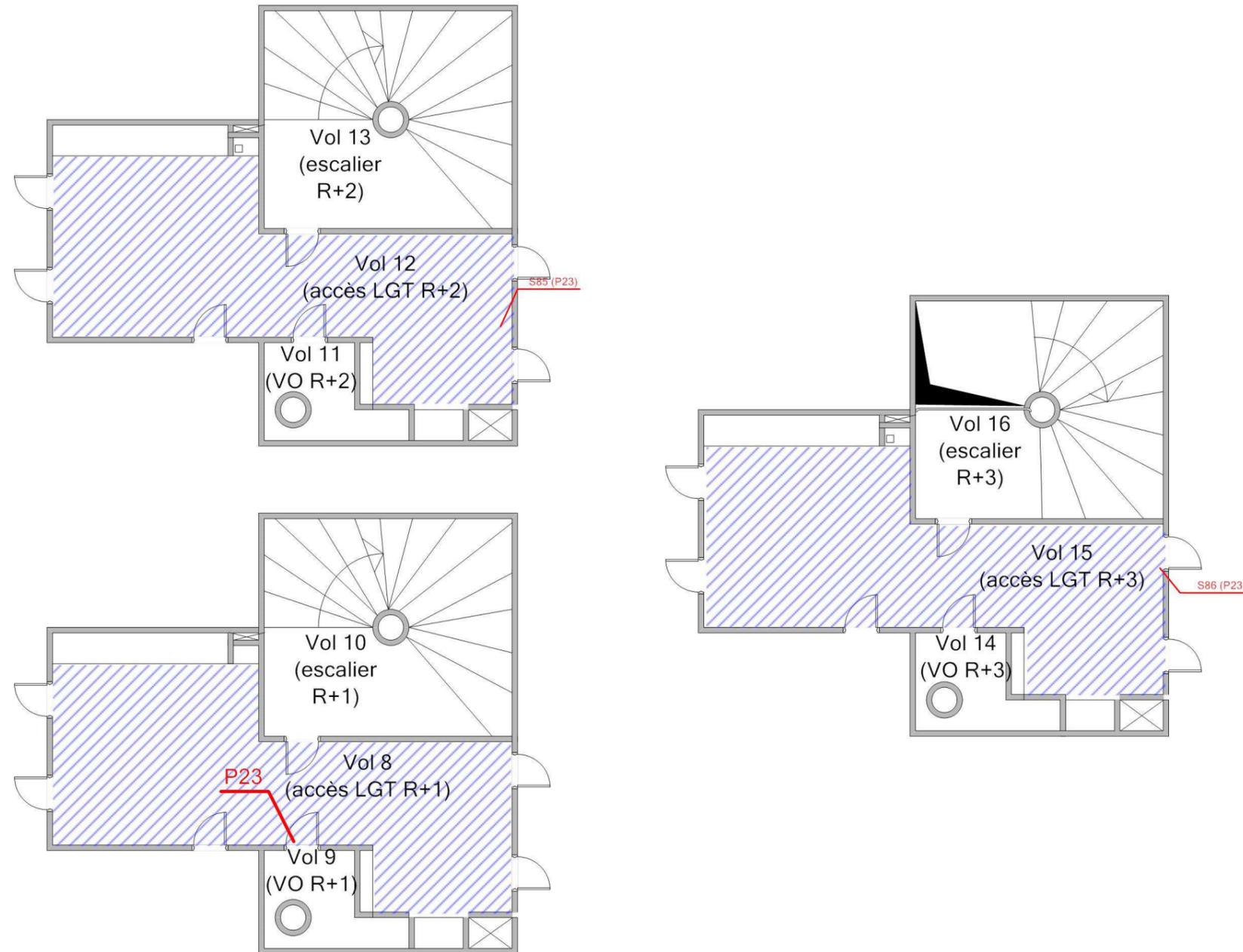
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE - MPCA REVÊTEMENT DE SOL

Référence:
002HD001034

Légende

 P23 : Dalles plastiques bleues et grises + colle noire



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

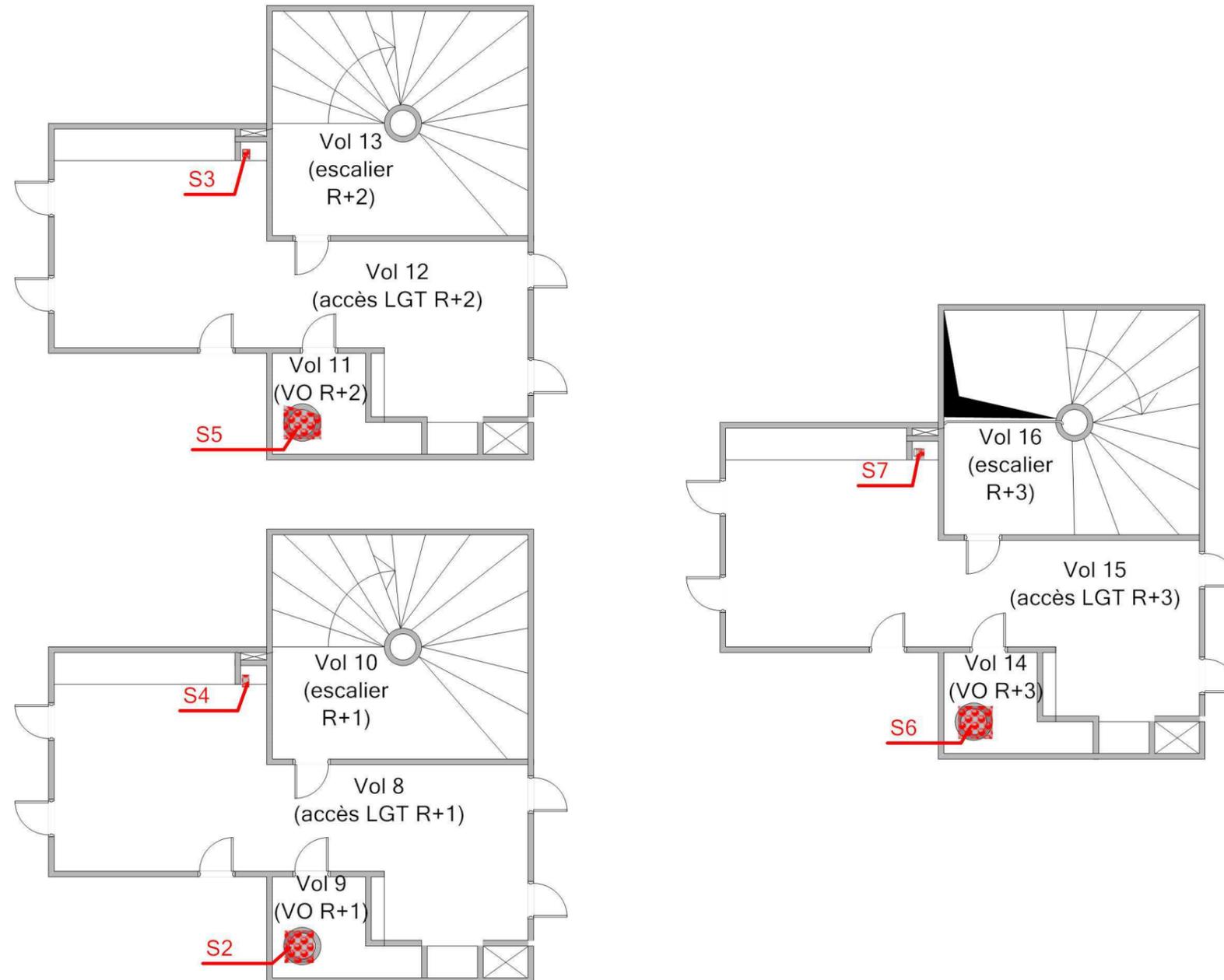
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
20/06/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ETAGE - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002HD001034

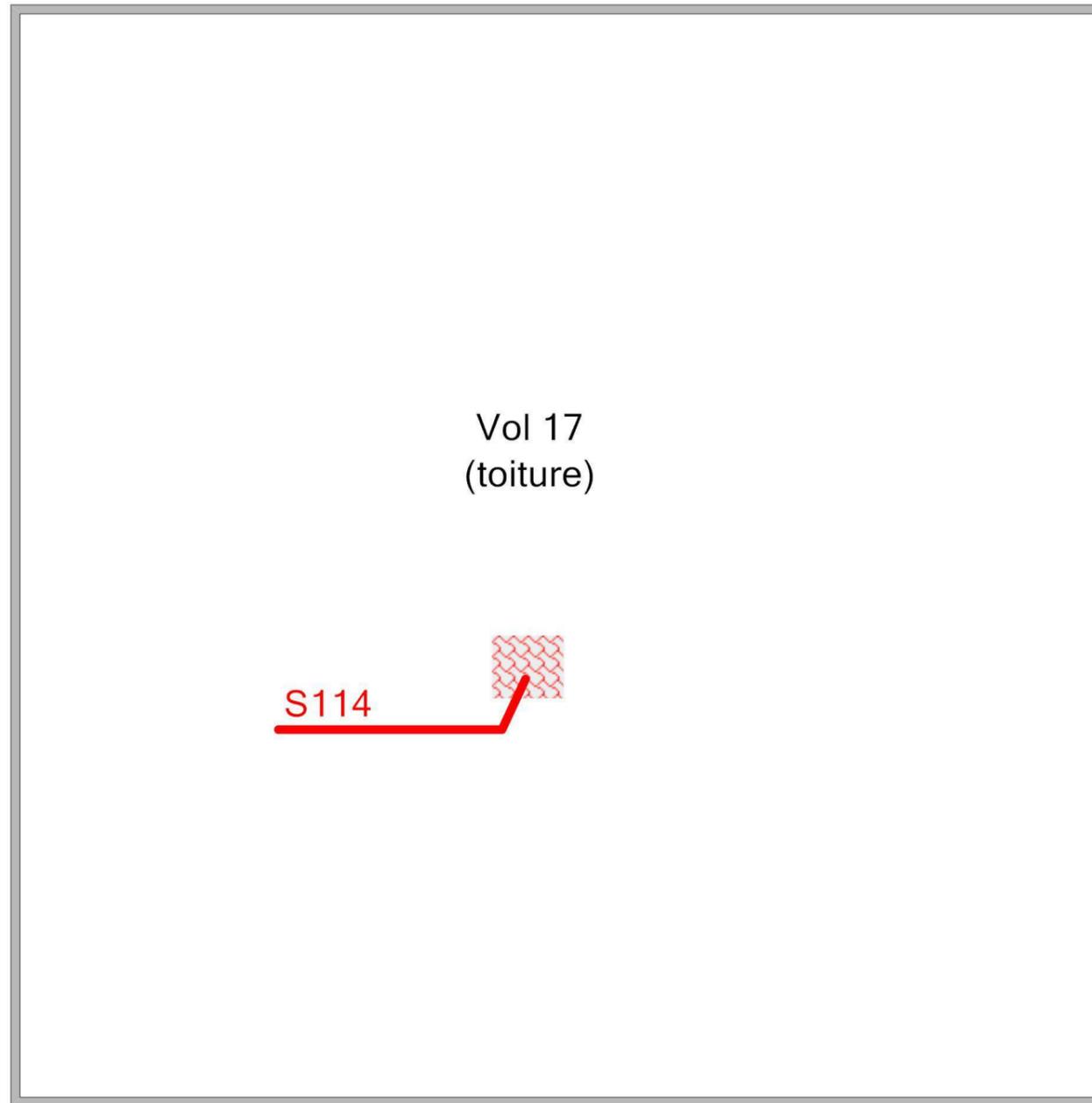


Légende

	S4: Conduit en fibres-ciment
	S5: Conduit en fibres-ciment
	S7: Conduit en fibres-ciment
	S2: Conduit en fibres-ciment
	S6: Conduit en fibres-ciment
	S3: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages	20/06/2016	JOUSSELIN David



Légende



S114: Mitron



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
20/06/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

Légende



Vol 19
(Pignon droit)



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
20/06/2016

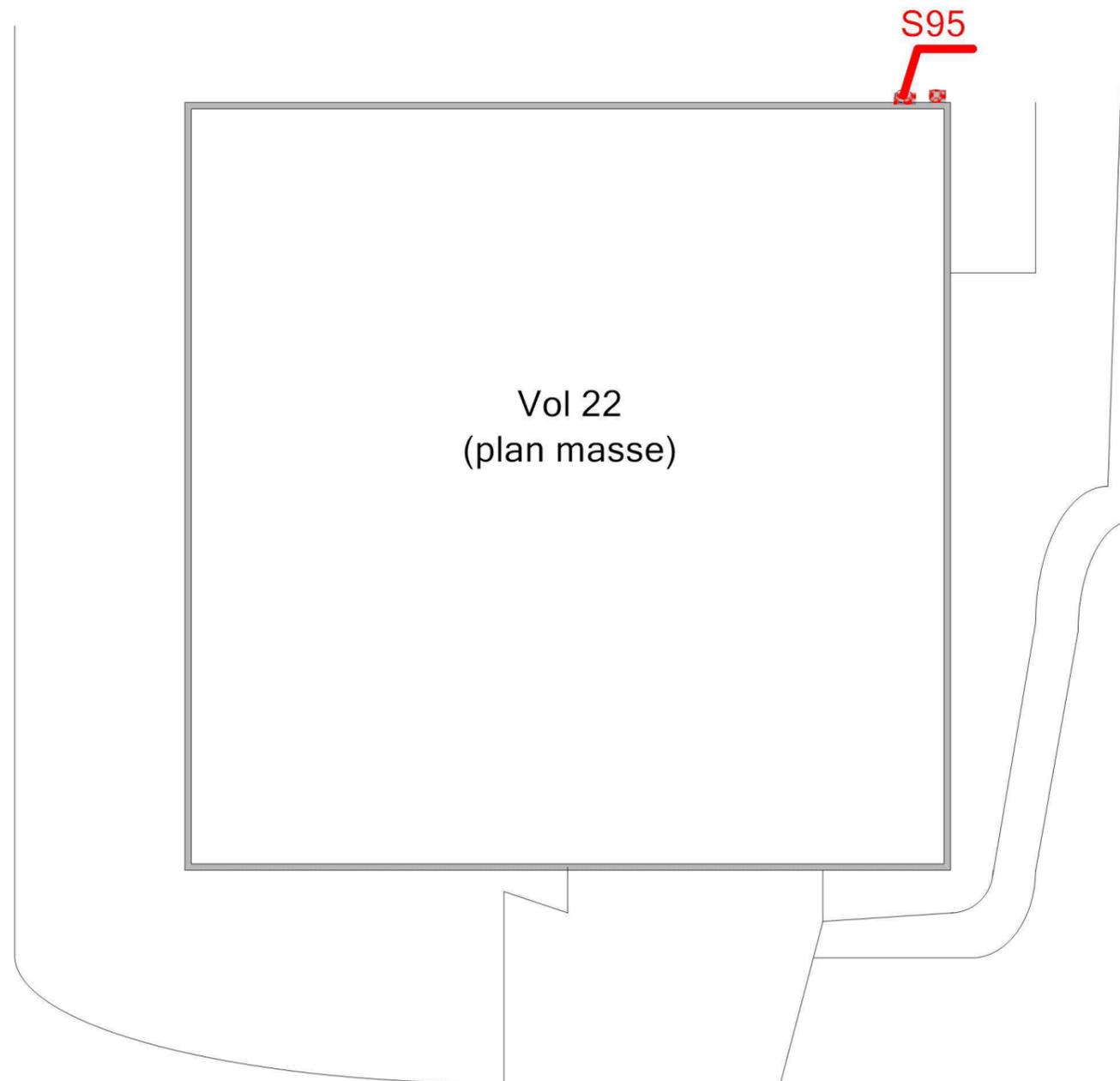
Technicien intervenant
JOUSSELIN David

PLAN MASSE - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002HD001034

Légende

 S95: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages

Date intervention
20/06/2016

Technicien intervenant
JOUSSELIN David

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002HD001034 n°23 - 1 (P23)	ETAGE - Vol 8 (accès LGT R+1)	Prélevement
002HD001034 n°23 - 2 (P23)	ETAGE - Vol 8 (accès LGT R+1)	Prélevement
002HD001034 n°24 - 1 (P24)	ETAGE - Vol 9 (VO R+1)	Prélevement
002HD001034 n°24 - 2 (P24)	ETAGE - Vol 9 (VO R+1)	Prélevement
002HD001034 n°28 - 1 (P28)	ETAGE - Vol 8 (accès LGT R+1)	Prélevement
002HD001034 n°28 - 2 (P28)	ETAGE - Vol 8 (accès LGT R+1)	Prélevement
002HD001034 n°29 - 1 (P29)	ETAGE - Vol 15 (accès LGT R+3)	Prélevement
S2 - 1 (S2)	ETAGE - Vol 9 (VO R+1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S3 - 1 (S3)	ETAGE - Vol 12 (accès LGT R+2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S4 - 1 (S4)	ETAGE - Vol 8 (accès LGT R+1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S5 - 1 (S5)	ETAGE - Vol 11 (VO R+2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S6 - 1 (S6)	ETAGE - Vol 14 (VO R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S7 - 1 (S7)	ETAGE - Vol 15 (accès LGT R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S95 - 1 (S95)	Plan masse - Vol 22 (plan masse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002HD001034 n°2 - 1 (P2)	RDC - Vol 1 (Hall entrée)	Prélevement
002HD001034 n°2 - 2 (P2)	RDC - Vol 1 (Hall entrée)	Prélevement
002HD001034 n°2 - 3 (P2)	RDC - Vol 1 (Hall entrée)	Prélevement
002HD001034 n°6 - 1 (P6)	RDC - Vol 6 (local vélo)	Prélevement
002HD001034 n°6 - 2 (P6)	RDC - Vol 6 (local vélo)	Prélevement
002HD001034 n°7 - 1 (P7)	RDC - Vol 6 (local vélo)	Prélevement
002HD001034 n°7 - 2 (P7)	RDC - Vol 6 (local vélo)	Prélevement
002HD001034 n°7 - 3 (P7)	RDC - Vol 6 (local vélo)	Prélevement
002HD001034 n°12 - 1 (P12)	RDC - Vol 3 (accès lgt)	Prélevement
002HD001034 n°12 - 2 (P12)	RDC - Vol 3 (accès lgt)	Prélevement
002HD001034 n°12 - 3 (P12)	RDC - Vol 3 (accès lgt)	Prélevement
002HD001034 n°12 - 4 (P12)	RDC - Vol 3 (accès lgt)	Prélevement
002HD001034 n°13 - 2 (P13)	RDC - Vol 5 (local poubelle)	Prélevement
002HD001034 n°13 - 1 (P13)	RDC - Vol 5 (local poubelle)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002HD001034 n°14 - 2 (P14)	RDC - Vol 3 (accès lgt)	Prélevement
002HD001034 n°14 - 1 (P14)	RDC - Vol 3 (accès lgt)	Prélevement
002HD001034 n°15 - 1 (P15)	RDC - Vol 5 (local poubelle)	Prélevement
002HD001034 n°15 - 2 (P15)	RDC - Vol 5 (local poubelle)	Prélevement
002HD001034 n°16 - 1 (P16)	RDC - Vol 3 (accès lgt)	Prélevement
002HD001034 n°16 - 2 (P16)	RDC - Vol 3 (accès lgt)	Prélevement
002HD001034 n°18 - 1 (P18)	RDC - Vol 4 (escalier)	Prélevement
002HD001034 n°18 - 2 (P18)	RDC - Vol 4 (escalier)	Prélevement
002HD001034 n°19 - 2 (P19)	RDC - Vol 4 (escalier)	Prélevement
002HD001034 n°19 - 1 (P19)	RDC - Vol 4 (escalier)	Prélevement
002HD001034 n°30 - 1 (P30)	RDC - Vol 4 (escalier)	Prélevement
002HD001034 n°30 - 2 (P30)	RDC - Vol 4 (escalier)	Prélevement
S1 - 1 (S1)	RDC - Vol 5 (local poubelle)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
S114 - 1 (S114)	Toiture - Vol 17 (toiture)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage



002HD001034 n°2 - 1 (P2)



002HD001034 n°2 - 2 (P2)



002HD001034 n°2 - 3 (P2)



002HD001034 n°6 - 1 (P6)



002HD001034 n°6 - 2 (P6)



002HD001034 n°7 - 1 (P7)



002HD001034 n°7 - 2 (P7)



002HD001034 n°7 - 3 (P7)



002HD001034 n°12 - 1 (P12)



002HD001034 n°12 - 2 (P12)



002HD001034 n°12 - 3 (P12)



002HD001034 n°12 - 4 (P12)



002HD001034 n°13 - 2 (P13)



002HD001034 n°13 - 1 (P13)



002HD001034 n°14 - 2 (P14)



002HD001034 n°14 - 1 (P14)



002HD001034 n°15 - 1 (P15)



002HD001034 n°15 - 2 (P15)



002HD001034 n°16 - 1 (P16)



002HD001034 n°16 - 2 (P16)



002HD001034 n°18 - 1 (P18)



002HD001034 n°18 - 2 (P18)



002HD001034 n°19 - 2 (P19)



002HD001034 n°19 - 1 (P19)



002HD001034 n°23 - 1 (P23)



002HD001034 n°23 - 2 (P23)



002HD001034 n°24 - 1 (P24)



002HD001034 n°24 - 2 (P24)



002HD001034 n°28 - 1 (P28)



002HD001034 n°28 - 2 (P28)



002HD001034 n°29 - 1 (P29)



002HD001034 n°30 - 1 (P30)



002HD001034 n°30 - 2 (P30)



S1 - 1 (S1)



S2 - 1 (S2)



S3 - 1 (S3)



S4 - 1 (S4)



S5 - 1 (S5)



S6 - 1 (S6)



S7 - 1 (S7)



S95 - 1 (S95)



S114 - 1 (S114)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001034	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S1	Destination du local :	
Date évaluation :	20/06/2016	Local ou zone homogène :	Vol 5 (local poubelle)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001034	Materiau :	Dalle dure cassante bleue et grise + colle
Réf mesure :	P23	Destination du local :	
Date évaluation :	20/06/2016	Local ou zone homogène :	Vol 8 (accès LGT R+1), Vol 12 (accès LGT R+2), Vol 15 (accès LGT R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001034	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S2	Destination du local :	
Date évaluation :	20/06/2016	Local ou zone homogène :	Vol 9 (VO R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001034	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S3	Destination du local :	
Date évaluation :	20/06/2016	Local ou zone homogène :	Vol 12 (accès LGT R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001034	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S4	Destination du local :	
Date évaluation :	20/06/2016	Local ou zone homogène :	Vol 8 (accès LGT R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001034	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S5	Destination du local :	
Date évaluation :	20/06/2016	Local ou zone homogène :	Vol 11 (VO R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001034	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S6	Destination du local :	
Date évaluation :	20/06/2016	Local ou zone homogène :	Vol 14 (VO R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001034	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S7	Destination du local :	
Date évaluation :	20/06/2016	Local ou zone homogène :	Vol 15 (accès LGT R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001034	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S95	Destination du local :	
Date évaluation :	20/06/2016	Local ou zone homogène :	Vol 22 (plan masse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002HD001034	Materiau :	Mitron
Réf mesure :	S114	Destination du local :	
Date évaluation :	20/06/2016	Local ou zone homogène :	Vol 17 (toiture)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat	
Protection physique étanche				EP	
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP	
			Risque de dégradation rapide	AC1	
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP	
	Matériau dégradé	Ponctuelle		Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
				Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée			AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.



ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiu	Localisation	Observation
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples - Porteur (enduit plâtreux + peinture violette sur peinture pailleté) -	RDC - Vol 1 (Hall entrée)	
P6	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac - joint d'assemblage de parpaings -	RDC - Vol 6 (local vélo)	
P7	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac - Enduit rebouchage porte -	RDC - Vol 6 (local vélo)	
P12	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - Enduit platre sur parpaings -	RDC - Vol 3 (accès lgt)	
P13	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac + peinture - Gratté (dans local vide ordure) -	RDC - Vol 5 (local poubelle)	
P14	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture + matériau gris en vrac - plafond dur (Enduit plâtreux + peinture gouttelé blanche) -	RDC - Vol 3 (accès lgt)	
P15	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment - Plafond brut -	RDC - Vol 5 (local poubelle)	
P18	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau gris en vrac - Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé blanche -	RDC - Vol 4 (escalier)	
P19	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau gris en vrac - Enduit platre + enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier -	RDC - Vol 4 (escalier)	
P23	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalle dure cassante bleue et grise + colle bitumineuse noire - Grise marbré noire + colle noire -	ETAGE - Vol 8 (accès LGT R+1)	
P24	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac - Murs local vide ordure -	ETAGE - Vol 9 (VO R+1)	
P28	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture - plafond gaine elec -	ETAGE - Vol 8 (accès LGT R+1)	
P29	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac - joint d'assemblage des briques rouges -	ETAGE - Vol 15 (accès LGT R+3)	
P30	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples - Enduit plâtreux + peinture gouttelé blanche et violette (cage escalier) -	RDC - Vol 4 (escalier)	
P16	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac - plafond gaine gaz -	RDC - Vol 3 (accès lgt)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA
Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Téléphone : 0299354149
Email : Helene.Grude@itga.fr
Numéro d'accréditation : 1-5970

RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86748 EN DATE DU 05/07/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
 Echantillon ITGA : IT071606-86748
 Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
 MesureAmianteAT_4e3394f5-484f-45a3-ae72-f31bcaa99a6
 2

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 1 (Hall entrée)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

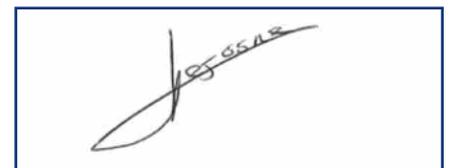
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86752 EN DATE DU 05/07/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
 Echantillon ITGA : IT071606-86752
 Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
 MesureAmianteAT_5fd74571-1990-4e40-9561-34bb44d4a
 15f

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034006 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 6 (local vélo)
Description ITGA	Enduit gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

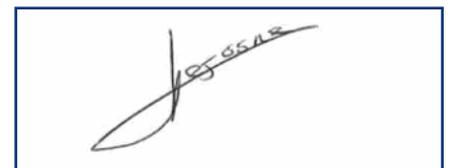
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86753 EN DATE DU 05/07/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
 Echantillon ITGA : IT071606-86753
 Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
 MesureAmianteAT_2158ad6e-0936-4388-9212-f6c88a90d
 5f9

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034007 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 6 (local vélo)
Description ITGA	Enduit gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

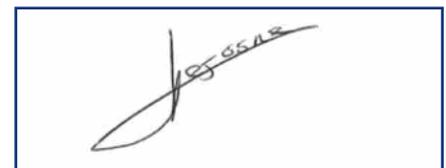
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	3

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire





RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86758 EN DATE DU 05/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
Echantillon ITGA : IT071606-86758
Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
MesureAmianteAT_9d2e92f0-4feb-4797-97fd-0e1f2e8468
ad

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034012 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 3 (accès lgt)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86759 EN DATE DU 05/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
Echantillon ITGA : IT071606-86759
Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
MesureAmianteAT_22a6d1fe-16f7-4873-b69a-12db5d9a31
fe

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034013 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 5 (local poubelle)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + peinture	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire

RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86760 EN DATE DU 05/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
 Echantillon ITGA : IT071606-86760
 Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
 MesureAmianteAT_20d55865-d968-4005-a15f-204acbb6d
 414

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034014 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 3 (accès lgt)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture / Matériau gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

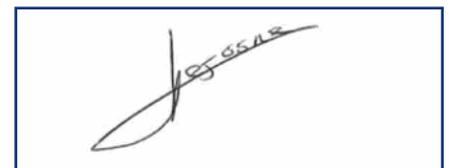
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture + matériau gris en vrac	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire





RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86761 EN DATE DU 05/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
Echantillon ITGA : IT071606-86761
Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
MesureAmianteAT_1d12e36b-184b-4f39-85bf-7a44da1d69
fe

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034015 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 5 (local poubelle)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + peinture	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86762 EN DATE DU 05/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
Echantillon ITGA : IT071606-86762
Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
MesureAmianteAT_aa05eae8-c181-4336-bf90-5a3e83deb5
7

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034016 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 3 (accès lgt)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire

RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86764 EN DATE DU 05/07/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
 Echantillon ITGA : IT071606-86764
 Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
 MesureAmianteAT_f63ae5f1-103f-4960-b1d1-75573f089e
 c7

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034018 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 4 (escalier)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Matériau gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

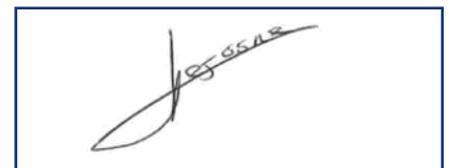
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau gris en vrac	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire





RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86765 EN DATE DU 05/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
Echantillon ITGA : IT071606-86765
Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
MesureAmianteAT_e01ada23-4d83-40bb-ae9d-ab6ed4d40b
44

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034019 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 4 (escalier)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples / Matériau gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples + matériau gris en vrac	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86769 EN DATE DU 05/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
Echantillon ITGA : IT071606-86769
Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
MesureAmianteAT_7f91a063-854c-44bc-b0a2-77fa637c70
85

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034023 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 8 (accès LGT R+1)
Description ITGA	Dalle dure cassante bleue et grise / Colle bitumineuse noire

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Dalle dure cassante bleue et grise + colle bitumineuse noire	META le 05/07/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire

RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86770 EN DATE DU 05/07/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
 Echantillon ITGA : IT071606-86770
 Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
 MesureAmianteAT_2aa87526-0d24-4a30-87de-c3dc37304
 708

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034024 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 9 (VO R+1)
Description ITGA	Enduit gris en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

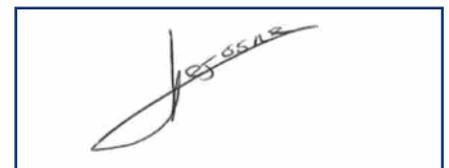
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire





RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86774 EN DATE DU 05/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
Echantillon ITGA : IT071606-86774
Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
MesureAmianteAT_Oe91ca09-a31e-49ea-b278-99bfea6047
a7

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034028 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 8 (accès LGT R+1)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire

RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86775 EN DATE DU 05/07/2016
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
 M. David JOUSSELIN
 64 rue clement Ader
 42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
 Echantillon ITGA : IT071606-86775
 Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
 MesureAmianteAT_2b906dde-c591-431e-83ae-4fc078a2fc
 93

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034029 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 15 (accès LGT R+3)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

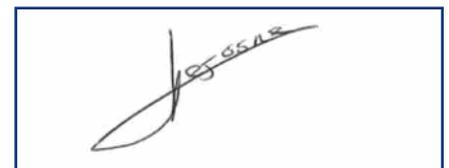
Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire





RAPPORT D'ESSAI N° IT071606-86776 EN DATE DU 05/07/2016 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. David JOUSSELIN
64 rue clement Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-68274
Echantillon ITGA : IT071606-86776
Reçu au laboratoire le : 28/06/2016
MesureAmianteAT_151cc465-62b4-4a5e-9d8c-ef32f0e808
62

Réf. Client :

Commande	002HD001034
Dossier client	_0015600004_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 3 étages
Echantillon	002HD001034030 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 4 (escalier)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac + peintures multiples	META le 05/07/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Guaylord LEJOSNE - Responsable Laboratoire